

MON ANTIVITAMINE K (AVK)



Cette plaquette a été réalisée à visée informative pour les patients.
Pour toute(s) question(s), se référer à votre neurologue ou à votre
médecin traitant.

Pourquoi ce traitement et comment fonctionne-t'il ?

Suite à votre AVC, il vous a été prescrit un antivitamine K (AVK). Ce traitement a été introduit car vous avez une fibrillation auriculaire (ou atriale).

Il s'agit d'un trouble du rythme au niveau de votre cœur, c'est-à-dire que votre cœur bat de manière irrégulière. Cela peut causer la formation d'un caillot sanguin qui peut remonter jusqu'au cerveau, bloquer la circulation du sang et ainsi provoquer un AVC.



Ce médicament permet de fluidifier votre sang, en bloquant l'action de la vitamine K. Il évite donc la formation de ce caillot et prévient le risque de récurrence d'AVC. Parmi les 3 AVK existant, le votre est coché dans la liste ci-dessous :

- ☐ Warfarine : COUMADINE
- ☐ Acénocoumarol : SINTROM et MINISINTROM

Comment le prendre ?

Les AVK sont des médicaments à prendre par voie orale, **tous les jours, à heure fixe**. En fonction de certains critères (âge, poids, l'état de votre rein), le dosage de votre médicament peut être diminué.

	Warfarine : COUMADINE	Acénocoumarol : SINTROM et MINISINTROM
Dosages existants	2 mg ou 5 mg	1 mg (MINI-SINTROM) 4 mg (SINTROM)
Posologie (quelque soit le dosage)	1 prise par jour, de préférence le soir	1 prise par jour, de préférence le soir
Modalités de prise	En cas de besoin, la Warfarine peut être écrasée	En cas de besoin, l'Acénocoumarol peut être écrasé

Que faire en cas d'oubli de prise ?



Prendre correctement et régulièrement son traitement permet de limiter le risque de récurrence d'AVC.

En cas d'oubli : Par rapport à l'heure de prise habituelle :



- si le délai est < 8 h : prendre le traitement et poursuivre son traitement de manière habituelle
- si le délai est > 8 h : ne pas prendre le traitement, il faut “sauter” la prise et poursuivre son traitement de manière habituelle. Ne pas doubler la dose à la prise suivante. Noter dans votre carnet de suivi l'oubli et prévenez votre médecin traitant.

Potentiels effets indésirables

En raison de leur mode d'action, les AVK peuvent provoquer des saignements. Ces saignements peuvent être :

Visibles :

- Présence de “bleus” (hématomes)
- Saignements au niveau des gencives
- Saignements du nez
- Œil rouge
- Sang dans les urines ou dans les selles (voire selles noires)
- Vomissements sanglants
- Règles anormalement abondantes



Non visibles car il s'agit de saignements internes. Ils se manifestent par :

- Une fatigue inhabituelle
- Une pâleur
- Un essoufflement
- Des maux de tête inhabituels
- Des malaises



IMPORTANT!

En cas d'apparition inhabituelle d'un de ces signes : contacter votre médecin traitant et en cas d'urgence appeler le SAMU (numéro 15).

Surveillance de mon traitement

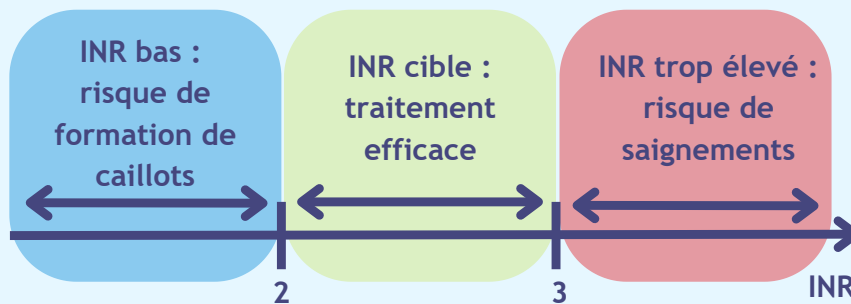


La surveillance de votre traitement se fait par une prise de sang, qui permet de mesurer l'INR (International Normalised Ratio). L'INR est un paramètre qui permet d'évaluer l'efficacité de votre traitement par AVK.

Cet INR doit se situer dans une fourchette : en général l'INR se situe entre 2 et 3.

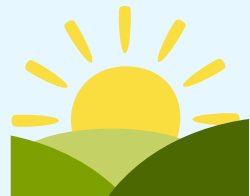
 **ATTENTION** cette fourchette est propre à chaque patient, référez vous donc à celle indiquée par votre médecin.

- En-dessous de cette fourchette ($\text{INR} < 2$) : votre traitement est sous-dosé : il y a un risque de formation d'un caillot sanguin.
- Au-dessus de cette fourchette ($\text{INR} > 3$) : votre traitement est surdosé : il y a un risque de saignements



Au début de votre traitement, vous ferez régulièrement des prises de sang, afin d'ajuster la posologie pour atteindre l'INR cible. Quand votre INR sera stabilisé, les prises de sang se feront au moins 1 fois/mois.

Les prises de sang sont à effectuer le matin car l'AVK est généralement pris le soir. Dès que vous avez vos résultats, informez-en votre médecin traitant, afin qu'il ajuste votre traitement si nécessaire.



Certains éléments peuvent provoquer un déséquilibre de votre traitement comme par exemple l'ajout d'un médicament. De manière ponctuelle, des contrôles plus réguliers de l'INR seront alors effectués.

Il est importante de tenir un cahier de traitement dans lequel vous pouvez noter la dose journalière avant la prise de sang, la date et la valeur de l'INR, les oublis de prise ou tout incident pouvant influencer votre traitement. Amenez le à chaque consultation avec votre médecin traitant.





Signalez à tout professionnel de santé que vous prenez un anticoagulant (médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers, podologues, kinésithérapeutes...). Il est important de garder sur vous la carte de surveillance, présente dans la boîte de votre médicament.

Précautions à prendre :

- Eviter les sports ou activités violentes
- Limiter le risque de chute
- Conserver les comprimés dans leur emballage d'origine pour éviter toute confusion avec d'autres médicaments

Interactions

Certains médicaments peuvent interférer avec votre anticoagulant.

Avant de prendre un nouveau médicament sans ordonnance, mais aussi des produits à base de plantes, avertissez votre pharmacien que vous prenez un anticoagulant, pour qu'il puisse vous conseiller un médicament qui n'interagisse pas avec celui-ci.



Voici, quelques exemples de substances pouvant interagir avec votre traitement, en diminuant son effet (risque d'apparition d'un caillot sanguin) ou en l'augmentant (risque de saignements) :

- les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) : ibuprofène (ADVIL, NUROFEN, SPIFEN...), diclofénac (FLECTOR, VOLTARENE...), kétoprofène (BI PROFENID, KETUM...)...
- l'aspirine
- le millepertuis, le jus de pamplemousse



De plus, certains aliments sont riches en vitamine K et peuvent interagir avec l'AVK, comme le brocolis, la laitue, les épinards, choux, choux-fleurs et choux de Bruxelles.

Ils peuvent être consommés, il faut juste les répartir régulièrement dans l'alimentation et ne pas les consommer en excès.



En cas de questions, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

